



Petites Villes de Demain
Département de Saône-et-Loire

Les clés de la réussite du projet de territoire

28 septembre 2021

Les clés de la réussite du projet de territoire

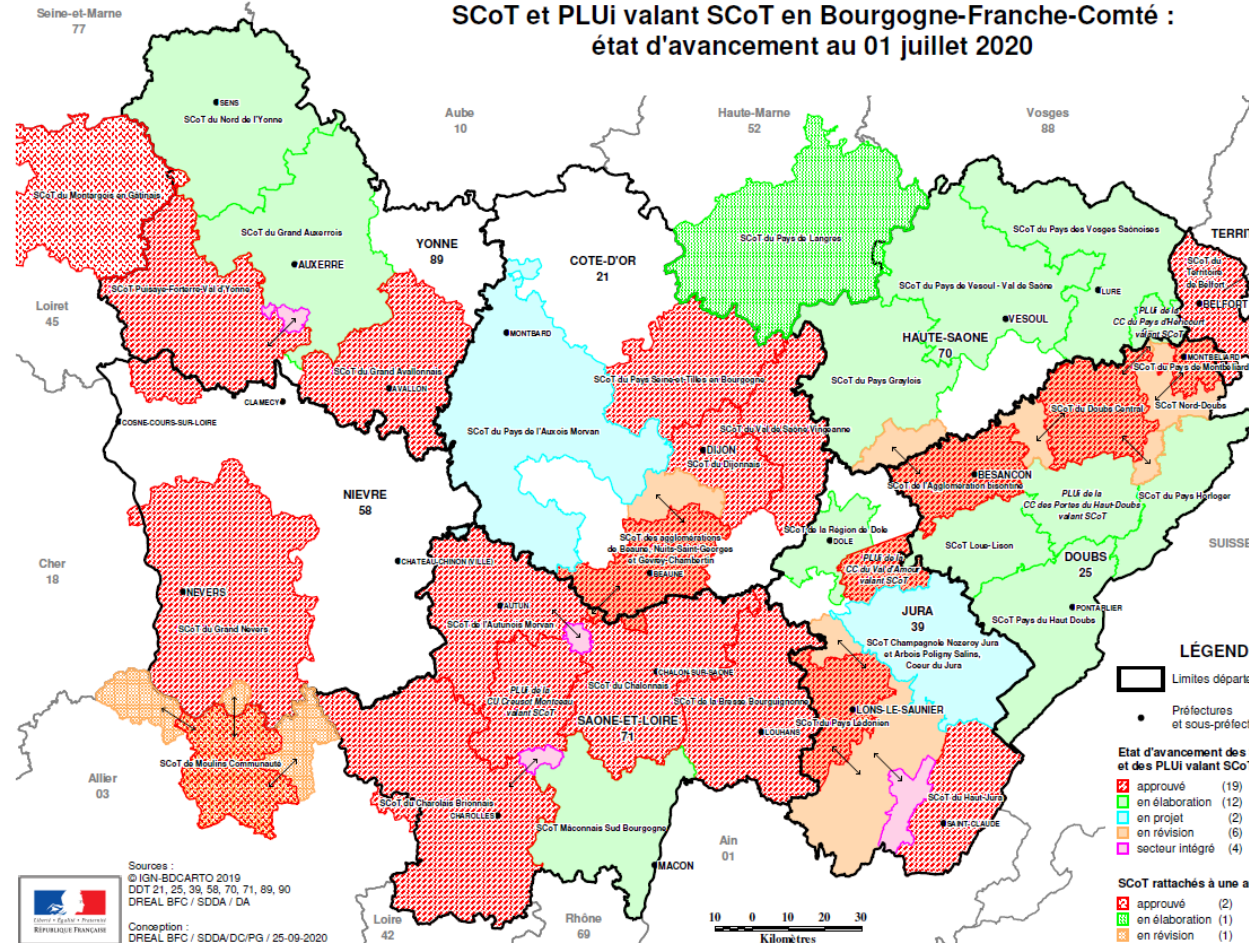
- ✦ Le projet de territoire, support des démarches de planification ?
- ✦ Projet de territoire : de quoi parle-t-on ?
- ✦ Quelles méthodes ? quelles temporalités ? quels outils ?
- ✦ Les clés de la réussite



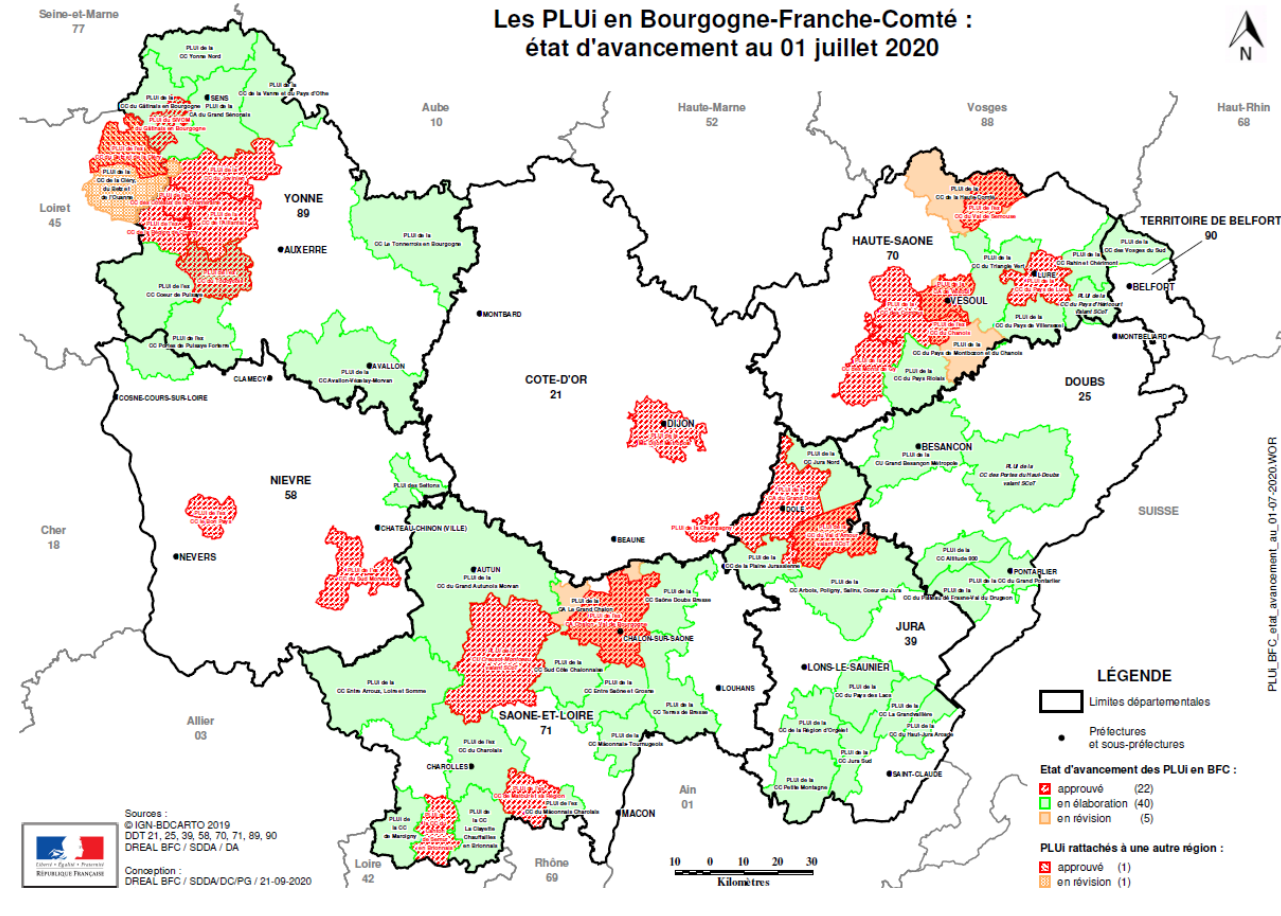
Etat d'avancement des SCoT/PLUi en Saône-et-Loire

Un département bien couvert

SCoT et PLUi valant SCoT en Bourgogne-Franche-Comté : état d'avancement au 01 juillet 2020



Les PLUi en Bourgogne-Franche-Comté : état d'avancement au 01 juillet 2020





Quésaco, un projet de territoire ?

→ Un cadre juridique souple

- ✦ Aucun impératif légal à l'élaboration d'un projet de territoire : Code général des collectivités reste évasif à ce sujet pour les EPCI autres que Métropoles
- ✦ Une démarche de construction volontaire mais qui se renforce avec l'élaboration des CRTE à partir de 2021
- ✦ Une définition de la DATAR en 2001
« une hiérarchisation des priorités de l'intervention publique, un cadre de référence stable pour la mise en œuvre des politiques qui répondent à plusieurs objectifs :
 - renforcer les solidarités entre les différentes composantes du territoire
 - maîtriser les conséquences de l'étalement urbain générateur de surcoûts collectifs, de consommation d'espace, de ressources naturelles et de banalisation paysagère
 - développer la qualité urbaine par le niveau des services et des équipements garantis à tous, par la création de centralités de villes et de quartiers
 - proposer des stratégies cohérentes de développement économique. »





Quésaco, un projet de territoire ?

→ Les bénéfices directs du projet de territoire

- ✦ **Un cadre souple** permet de dépasser les compétences statutaires pour inclure des enjeux supra-territoriaux ou spécifiques. Le PdT est avant tout un document politique et fédérateur, devant être communicant et pédagogique !
- ✦ **La légitimation du projet communautaire vis-à-vis des acteurs institutionnels** (contractualisation). Le projet permet aussi l'affirmation de son territoire vis-à-vis des territoires voisins.
- ✦ **Une feuille de route fédératrice** entre les élus communautaires et municipaux, les services, les acteurs économiques, sociaux, associatifs, les habitants...
Il « canalise les initiatives », permet « aux élus des 28 communes de prendre du recul en commun » communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, Jura - 23 500 habitants
- ✦ **L'affirmation de l'identité de la communauté** : la démarche permet de « donner du sens » à l'action communautaire.
« il renforce l'identité communautaire » (communauté de communes Entre Thue et Mue, Calvados - 12 700 habitants).



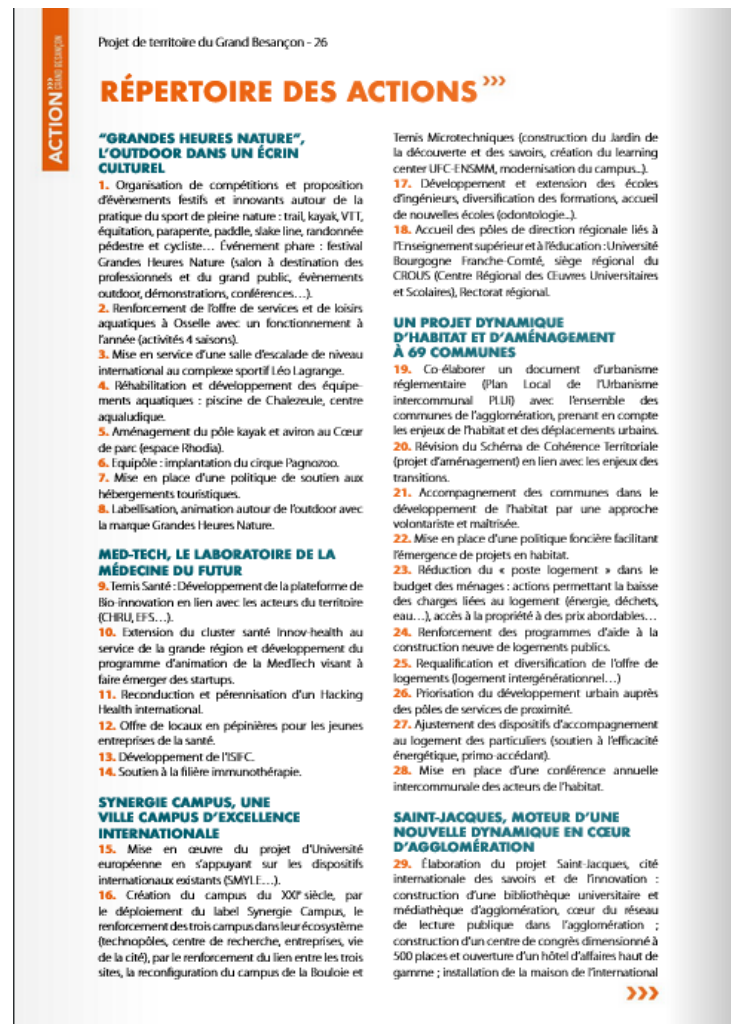
Quésaco, un projet de territoire ?

→ Les bénéfices directs du projet de territoire

Pour la collectivité → une feuille de route pour les années à venir (mandat et au-delà) permettant d'intégrer les projets dans une stratégie globale et cohérente et de (re)poser les bases de dialogue avec les collectivités supra et l'Etat (CTRE)

Pour les institutions → un document de référence pour savoir les grandes lignes de la politique locale

Pour les porteurs de projets locaux → un véritable outil qui permet d'inscrire clairement leurs projets dans une démarche locale cohérente et accéder potentiellement à des financements





Quels objectifs et méthode pour le PdT

✦ Bien définir l'objectif de la démarche

Démarche prospective ? Intégré à une démarche de planification ? démarche participative ? marketing territorial pour communiquer sur le territoire à l'extérieur ? Revitalisation de centre-ville et signature d'une ORT ?

Projet de territoire

Projet des élus/du mandat

≠

Projet du territoire

Projet de l'ensemble des acteurs du territoire

✦ Objectif principal : l'attractivité et/ou le rayonnement ?

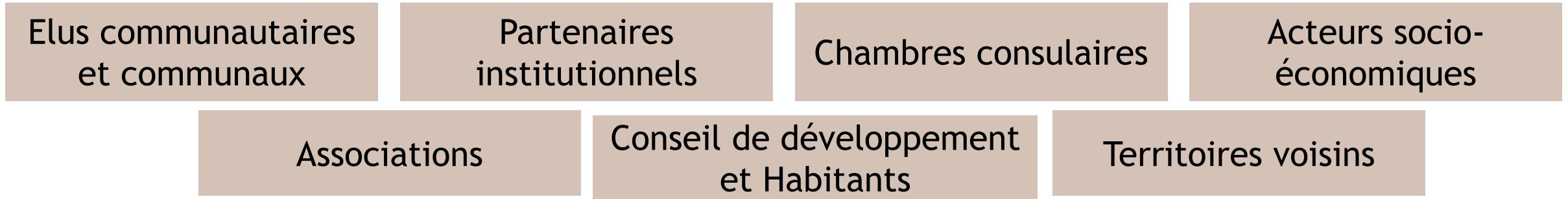
Attirer des populations nouvelles ou des acteurs extérieurs - Conforter la population résidente - Rayonner davantage au-delà des limites de l'EPCI (emplois, activités, tourisme...)
- Structurer davantage le territoire...



Quels objectifs et méthode pour le PdT

✦ Quelles méthodes ? quelles temporalités ? quels outils ?

Une démarche généralement co-construite, élaborée sur 6 à 12 mois



Quelle forme d'association ?

- Séminaires élus, visites du territoire
- Ateliers thématiques avec les acteurs
- Séances d'échanges avec les habitants
- Enquêtes/questionnaires grand public



Un exemple de démarche : des questionnements aux actions

Questions et enjeux

1^{ère} étape : se poser les bonnes questions pour imaginer le futur

▪ qui serons-nous ?

Démographie, Vieillesse,

▪ comment vivrons-nous ? :

Déplacements, Consommation, Habitat, Alimentation

▪ quelles seront nos ressources

locales ? : Développement éco, urbanisation, Agriculture et espaces naturels...

▪ avec qui travaillerons-

nous ? Coopérations, Concurrences

Méthode de construction

→ Ateliers avec public large

→ Consultation numérique

Grandes orientations

2^{ème} étape : le fil conducteur de l'action de la collectivité

• Des orientations

thématiques basées sur les compétences : Mobilité, Urbanisme, Développement éco...

• Des orientations

transversales qui appellent à la participation d'autres acteurs : cadre de vie/résilience, alliances, culture/événementiel...

VALIDATION VOLET STRATÉGIQUE

Méthode de construction

→ Séminaires / ateliers élus et partenaires sur base des restitutions des ateliers précédents

Les projets

3^{ème} étape : le volet opérationnel qui donne de la visibilité et du concret

- **Des projets déjà validés** par la collectivité
- **Des projets émergents**
- **Des projets portés par d'autres acteurs** (institutionnels, acteurs socio-économiques)

→ Garder une possibilité de réviser / amender les actions inscrites au fil du temps du document

VALIDATION VOLET OPÉRATIONNEL

Méthode de construction

→ Construction interne élus/techniciens
→ Rencontres avec acteurs et partenaires
→ Appel à projets...

Les clés de la réussite

- ❖ Bien définir l'objectif final du document : pour quelle cible / quel public ?
- ❖ Bien définir l'objectif territorial au regard des enjeux et du contexte local
- ❖ Bien chaîner entre volet stratégique (enjeux à plus ou moins long terme, orientations politiques) et volet opérationnel (projets concrets et programmés etc)
- ❖ Prioriser : le projet de territoire n'a pas forcément à être exhaustif, il doit prioritairement montrer les lignes de forces
- ❖ La co-construction !
- ❖ Le temps d'élaboration maîtrisé – surtout au regard des sollicitations des habitants



Merci de votre attention

AUDAB
Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté
Plus d'infos : www.audab.org